



Programme des
Nations Unies
pour l'environnement

Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro.13/6
19 septembre 2001



FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

TREIZIEME REUNION DES PARTIES AU
PROTOCOLE DE MONTREAL SUR LES
SUBSTANCES QUI APPAUVRISSENT
LA COUCHE D'OZONE
Colombo, 16-19 octobre 2001

BILAN PROVISOIRE DE L'APPLICATION DU MECANISME DE TAUX DE CHANGE FIXE

Introduction

1. Ce rapport a été préparé afin de répondre au paragraphe 6 de la décision XI/6 des Parties qui prévoyait que : « ... la Réunion des Parties reverra l'application du nouveau mécanisme à la fin de l'an 2001, pour pouvoir déterminer, lors d'une réunion technique, l'incidence du nouveau système sur le fonctionnement du Fonds multilatéral et ses incidences sur le financement des activités visant à éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone dans les pays visés à l'article 5 durant la période triennale, pour s'assurer que le processus d'élimination ne s'en trouve pas perturbé».
2. Le rapport, composé de deux parties, a été préparé conjointement par le Trésorier et le Secrétariat du Fonds multilatéral. La Première partie examine les objectifs d'introduction du mécanisme et l'évalue de façon générale. La Deuxième partie évalue l'incidence des résultats du financement de l'élimination des substances qui appauvrissent la couche d'ozone dans les pays visés à l'article 5 durant la période triennale.
3. Le rapport a été rédigé sur la base des informations disponibles au 31 août 2001 et il a bénéficié des observations faites par les délégués lors de la vingt et unième réunion du Groupe de travail à composition non limitée qui s'est déroulée en juillet 2001 à Montréal, au Canada.

Partie I : Evaluation de la mise en œuvre du mécanisme de taux de change fixe

4. Le mécanisme de taux de change fixe est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2000, conformément au paragraphe 3 de la décision XI/6. A cet égard, le Trésorier a demandé à toutes les Parties habilitées à recourir au mécanisme, conformément au paragraphe 4 de la

Décision XI/6, qui contribuent au Fonds multilatéral, de confirmer qu'elles entendent recourir au mécanisme de taux de change fixe pour les contributions qu'elles versent au Fonds multilatéral, afin de faciliter le suivi en matière de paiements, le contrôle et l'évaluation du fonctionnement du mécanisme. A ce jour, la liste des Parties qui recourent au mécanisme comprend les 17 Parties suivantes :

- | | | |
|-----------------|-------------------------|----------------|
| (a) Australie; | (b) Autriche; | (c) Belgique; |
| (d) Canada; | (e) République tchèque; | (f) Danemark; |
| (g) Finlande; | (h) France; | (i) Allemagne; |
| (j) Grèce; | (k) Irlande; | (l) Italie; |
| (m) Luxembourg; | (n) Nouvelle-Zélande; | (o) Suède; |
| (p) Suisse; et | (q) Royaume-Uni. | |

5. Depuis son entrée en vigueur, entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 août 2001, le mécanisme de taux de change de fixe n'a produit aucun gain pour le Fonds multilatéral. Au contraire, son application s'est traduite par une perte s'élevant à 11,463 millions \$US. Voir les Annexes 1 et 2.

6. Les pertes enregistrées par le Fonds multilatéral ont principalement pour cause l'appréciation continue du dollar américain depuis la mise en place du mécanisme. La dépréciation moyenne des monnaies nationales des Parties ayant recouru au mécanisme de taux de change fixe au cours de la période considérée a été de 19,647 %. S'agissant de l'Euro, sa dépréciation, par rapport au dollar des Etats-Unis, a été de 20,409 %. L'Annexe 3 montre les fluctuations des taux de change des devises nationales des pays qui utilisent le mécanisme de taux de change fixe depuis l'adoption du mécanisme jusqu'au 31 août 2001.

7. Les pertes du Fonds multilatéral sont ventilées à l'Annexe I comme suit :

- a) En 2000, les pertes ont été de 8,599 millions \$US, soit 13,63 % du montant des contributions annoncées pour ladite année. Les sommes versées par les Parties recourant au mécanisme de taux de change fixe ont représenté 79,96 % des contributions annoncées pour la même année. Au cours de l'année considérée, la perte enregistrée a été de 14,59 % par rapport aux contributions versées ;
- b) En 2001 (soit le 31 août 2001), les pertes se sont élevées à 2,864 millions \$US, soit 4,54 % des contributions annoncées pour ladite année. Les sommes versées par les Parties recourant au taux de change fixe ont représenté 25,71 % de leurs contributions pour la même année. Au cours de l'année considérée, la perte a représenté 14,38 % des contributions versées ;
- c) Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2000 au 31 août 2001, les pertes se sont élevées à 11,463 millions \$US, soit 9,08 % des contributions annoncées pour ladite année. Les sommes versées par les Parties recourant au mécanisme de taux de change fixe ont représenté 52,84 % des contributions annoncées pour ladite période. Au cours de la période considérée, une perte de 14,54 % a été enregistrée par rapport aux contributions versées.

- d) La perte de 11,463 millions \$US enregistrée au cours de la période 2000-2001 a représenté 3,91 % du montant total des contributions annoncées pour ladite période tandis que les versements effectués se sont élevés à 74,82 % du montant des contributions annoncées pour cette période.

8. Etant donné ce qui précède, on estime que le Fonds multilatéral aura perdu au cours de la période triennale 2000-2002, 34,5 millions \$US ou 7,85 % du montant auquel a été fixée la reconstitution du Fonds, qui est de 440 millions \$US.

9. Une demande a été faite afin d'examiner la perte du Fonds multilatéral, à la lumière de diverses considérations. Une tentative a été effectuée afin de les étudier dans cette période limitée et quels que soient les autres résultats significatifs qui pourraient survenir d'ici la treizième réunion des Parties au Protocole de Montréal. Une mise à jour de ce document sera envoyée aux Parties.

10. L'un des objectifs du mécanisme était de faciliter certaines difficultés administratives des Parties contractantes. Tandis que ceci aurait pu être le cas pour ces Parties, même si le montant des paiements a amélioré les contributions annuelles, on devrait mieux choisir la date de ces versements afin de respecter l'échéancier des paiements prévu par le mécanisme.

11. Bien que le paragraphe 7 de la décision XI/6 de la Réunion des Parties ait demandé que les contributions soient versées aussitôt que possible et que, dans le cas où les Parties ne pourraient verser leurs contributions avant le 1^{er} juin, ces dernières devraient en aviser le Trésorier en lui indiquant à quelle date elles effectueront leur versement. On peut noter que les Parties ont manqué à leurs obligations pendant la première partie de l'année, alors qu'elles le faisaient dans le passé. De plus, les Parties n'ont pas tout à fait adhéré à la notification du Trésorier à propos de la date des paiements quand ces derniers n'ont pas été effectués avant le 1^{er} juin.

12. On a essayé de mesurer l'effet de l'augmentation du pouvoir d'achat du dollar américain. On a demandé aux agences d'exécution d'examiner leurs activités de mise en œuvre pendant la période de mécanisme de taux de change fixe afin d'établir à quel degré l'appréciation du dollar américain a contribué à l'acquisition de biens et services. Au vu des réponses, on peut en effet confirmer qu'au cours de la mise en œuvre des projets, certains appels d'offres d'équipement ont entraîné des coûts d'achat inférieurs à ceux prévus au budget, de même que certains travaux locaux dans l'entreprise, certains essais et transferts de formation ou de technologies. De plus, les fonds pour imprévus n'ont pas été complètement utilisés. Les agences ont indiqué que de nombreux facteurs ont contribué à réduire ces coûts. Cependant, il est impossible de quantifier dans quelle mesure l'augmentation du pouvoir d'achat du dollar américain a contribué à cette réduction. Les économies en découlant ont été renvoyées au Fonds multilatéral. Il est très difficile de déterminer à quel point les économies découlant de l'utilisation des ressources pour les projets à partir du taux de change fixe proviennent de l'augmentation du pouvoir d'achat du dollar américain. Ceci s'avère complexe et nécessiterait plus de temps et de ressources pour être déterminé.

13. On a noté que d'autres considérations pourraient modifier ces résultats, notamment : la possibilité d'opérations de couverture, les intérêts courus provenant de fonds non versés et le fait

de tirer les leçons d'institutions similaires. Il faudrait plus de temps pour consulter et évaluer ces considérations, tout en gardant à l'esprit que les intérêts accrus à ce jour ont compensé les pertes provenant des contributions non recouvrables.

14. Enfin, il faut se rappeler qu'au moment où le taux de change a été adopté en décembre 1999, la mesure de son fonctionnement complexe, incluant les difficultés d'adaptation du système de comptabilité du Trésorier, n'a pu être déterminée.

Partie II : Incidence du mécanisme de taux de change fixe sur les opérations du Fonds multilatéral et sur l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone dans les pays visés à l'article 5

15. Cette partie étudie l'incidence du mécanisme de taux de change fixe sur le fonctionnement du Fonds multilatéral et ses conséquences sur le financement de l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone dans les pays visés à l'article 5 pendant la période triennale afin que le processus d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone ne soit pas touché.

A. Incidence sur le fonctionnement du Fonds

16. L'impact sur le fonctionnement du Fonds est étudié en terme de plans d'activités et de processus d'approbation des projets.

Plans d'activités

17. Depuis 1997, le Comité exécutif a attribué les ressources du fonds conformément au plan d'activités annuel, sur la base des plans d'activités préparés par les agences d'exécution et les agences bilatérales. Le niveau des ressources disponibles est déterminé sur la base du budget triennal approuvé lors de la Réunion des Parties. Le budget triennal est composé de fonds reportés provenant de la période triennale précédente et de la reconstitution du fonds de la période triennale courante. Dans le paragraphe 3 de la Décision XI/7, les Parties ont demandé au Comité exécutif de « prendre des mesures pour veiller à ce que, autant que faire se peut, l'intégralité du budget pour 2000-2002 soit engagée avant la fin 2002, et que les Parties non visées à l'article 5 verseront ponctuellement leurs contributions conformément au paragraphe 7 de la Décision XI/6».

18. Un tiers du budget est consacré au plan d'activités annuel. Ce montant est réduit par le niveau des contributions provenant des Parties non visées à l'article 5 qui n'ont jamais contribué au Fonds multilatéral. Toutefois, ce montant est augmenté par les fonds renvoyés par les agences d'exécution et le paiement des intérêts.

19. Avant l'entrée en vigueur du mécanisme de taux de change fixe, ce niveau de financement représentait une base financière solide pour prévoir les activités du Fonds. Le niveau des ressources programmable était prévisible et il n'était pas sensible aux fluctuations des taux de change.

20. Toutefois, conformément au mécanisme de taux de change fixe, un niveau d'incertitude est introduit au niveau des ressources programmables, à la fois sur une base annuelle et sur une base triennale. Le niveau des ressources disponibles ne serait pas prévisible avec certitude parce qu'il serait soumis à des changements futurs provenant des fluctuations des taux de change des devises.

21. De plus, la perte due au taux de change fixe ne peut être entièrement connue avant la réception des contributions. Puisqu'en moyenne, 60 % des contributions sont reçues pendant l'année où elles sont dues, l'incidence totale de la perte de cette période triennale ne sera pas connue avant la prochaine période triennale.

22. Dans le cas de la période triennale actuelle, la mesure de la perte entraînée par le mécanisme de taux de change fixe n'avait pas été estimée avant la deuxième année de la période triennale. Par conséquent, les pertes résultant du mécanisme ont été déduites du niveau des ressources estimées pour la plan d'activités 2002, soit la dernière année de la période triennale.

Processus d'approbation des projets

23. Comme nous venons de le voir ci-dessus, le mécanisme de taux de change fixe comprend une provision pour le paiement des contributions avant le 1^{er} juin de chaque année. La réception des contributions avant le 1^{er} juin de chaque année permettrait au Fonds d'éviter de manquer de ressources au moment de l'approbation du projet. Le mandat du Fonds multilatéral exige «qu'aucun engagement ne soit pris avant la réception des contributions...» (UNEP/OzL.Pro.4/15, Annexe IX, para. 20). Par conséquent, si les contributions n'arrivent pas avant le 1^{er} juin, cela pourrait créer un manque à gagner puisque la plupart des approbations de fonds sont décidées par le Comité exécutif pendant les deuxième et troisième réunions qui se déroulent généralement après le 1^{er} juin. Bien que le Comité exécutif ait approuvé des projets, (en principe, en attendant la disponibilité des ressources), les agences d'exécution ne peuvent initier la mise en œuvre de projet avant que les fonds leur soient versés par le Trésorier, conformément à leurs ententes avec le Comité exécutif. En principe, les intérêts disponibles sont utilisés pour atténuer les problèmes de trésorerie. Toutefois, il y a eu un manque à gagner lors de la première année de la période triennale courante parce que les contributions promises n'ont pas été reçues avant le 1^{er} juin.

B. Incidence sur le financement

24. Sur la base des résultats concrets de la mise en œuvre du mécanisme de taux de change fixe, une perte d'environ 11,5 millions \$US découlant des fluctuations des taux de change s'est produite. A cause de cela, les ressources programmables du Fonds pour 2002 devront être limitées par ce montant.

25. Sur la base des résultats concrets de la mise en œuvre du mécanisme de taux de change fixe en octobre 2001 et de la projection des résultats jusqu'à la fin de la période triennale, (en admettant que le taux de change actuel soit stable) le Trésorier estime que la perte totale de cette période triennale sera de 34,5 millions \$US en raison des fluctuations des taux de change. Si cette perte devait se réaliser, le niveau des contributions promises au Fonds pour la période triennale 2000-2002 devrait passer de 466,4 millions \$US à 431,9 millions \$US.

C. Incidence sur l'élimination des SAO

26. L'incidence de la perte de 11,5 millions \$US résultant des fluctuations des taux de change sur le programme d'élimination des SAO pourrait être mesurée par le montant de l'élimination qui aurait pu être entraîné par l'utilisation de ce montant pour la mise en œuvre de projets. Le plan d'activités 2001 a attribué 132,7 millions \$US à des projets d'investissement, ce qui entraînerait l'élimination de 24 131 tonnes ODP lors de la mise en œuvre, soit approximativement 5 500 \$US par tonne ODP. En utilisant cette mesure, la perte réelle jusqu'en août 2001 aurait pu financer l'élimination de 2 091 tonnes ODP. Pour l'ensemble de la période triennale, elle s'élèverait à l'élimination de 6 272 tonnes ODP.

D. Conclusion

27. Depuis que la première mesure de contrôle a été prise en 1999 pour les pays visés à l'article 5 avec le gel de la consommation des CFC, les pays visés à l'article 5 et le Fonds multilatéral sont entrés dans la période d'observation des dispositions du Protocole. Pendant cette période, l'objectif du Fonds est d'assister les pays visés à l'article 5 à appliquer le respect des obligations du Protocole de Montréal pendant les prochaines années. Par opposition à la période de grâce lorsque les pays visés à l'article 5 n'avaient pas d'objectif clair à respecter, la période de respect des obligations exige que ces pays rencontrent les objectifs temporaires de réduction des SAO. La conséquence de ce changement de programme pour le Fonds sera, avant tout, d'exiger une planification meilleure et plus précise et de démarrer rapidement les projets. Le Fonds devra cibler ces ressources de façon plus exacte et opportune, tout particulièrement pour les pays qui prendraient le risque de ne pas respecter leurs obligations. Ce degré d'incertitude supplémentaire concernant le niveau de ressource et le niveau potentiel inférieur d'élimination pourrait représenter une contrainte pour le Fonds multilatéral dans le cadre de ses efforts d'assistance aux pays visés à l'article 5 pendant la période de respect des dispositions.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RESULTATS DU MECANISME DE TAUX DE CHANGE

**A. APERÇU DES PERTES ENREGISTREES PAR LES UTILISATEURS DU MECANISME PAR RAPPORT A LEURS
CONTRIBUTIONS ANNONCEES ET AUX VERSEMENTS EFFECTUES**

	Contributions annoncées (dollars US) (A)	Versements effectués (dollars US) (B)	Versements effectués par rapport aux contributions annoncées (Pourcentage) (C)=B/A*100	Pertes du FM (dollars US) (D)	Pertes par rapport aux contributions annoncées (Pourcentage) (E)=D/A*100
2000	63,089,958	50,447,912	79.96%	8,599,417	13.63%
2001	63,089,959	16,222,619	25.71%	2,863,959	4.54%
2000-2001	126,179,917	66,670,531	52.84%	11,463,376	9.08%

**B. APERÇU DES PERTES ENREGISTREES PAR RAPPORT AUX CONTRIBUTIONS ANNONCEES ET
ACQUITTEES PAR LES UTILISATEURS DU MECANISME**

	Contributions annoncées (dollars US) (A)	Versements effectués (dollars US) (B)	Versements effectués par rapport aux contributions annoncées (Pourcentage) (C)=B/A*100	Pertes du FM (dollars US) (D)	Pertes par rapport aux contributions annoncées (Pourcentage) (E)=D/A*100
2000	58,932,357	50,332,940	85.41%	8,599,417	14.59%
2001	19,911,587	16,140,643	81.06%	2,863,959	14.38%
2000-2001	78,843,944	66,473,583	84.31%	11,463,376	14.54%

**C. APERÇU DES PERTES ENREGISTREES PAR LES UTILISATEURS DU MECANISME PAR RAPPORT
AU MONTANT TOTAL DES CONTRIBUTIONS ANNONCEES POUR LA PERIODE 2000-2001**

	Contributions annoncées (dollars US) (A)	Versements effectués (dollars US) (B)	Versements effectués par rapport aux contributions annoncées (Pourcentage) (C)=B/A*100	Pertes du FM (dollars US) (D)	Pertes par rapport aux contributions annoncées (Pourcentage) (E)=D/A*100
Total pour la période 2000-2001	293,333,334	219,483,318	74.82%	11,463,376	3.91%

NB: Les Parties recourant au mécanisme de taux de change fixe sont les suivantes : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède et Suisse.

RESULTATS AUXQUELS A ABOUTI L'APPLICATION DU MECANISME DE TAUX DE CHANGE FIXE POUR LES PAYS Y AYANT RECOURU POUR LE VERSEMENT DE LEURS CONTRIBUTIONS AU FONDS MULTILATERAL

Parties	Utilisation confirmée du TCF	ANNEE	Contributions annoncées lors de la onzième Réunion des Parties				Versements/encaissements effectués		Versements effectués pour l'année considérée			Contributions non acquittées	
			Dollars US	Devises nationales	Taux de change	Devises nationales	Devises nationales	Contre-valeur en dollars US	Devises nationales	Contre-valeur en dollars US	(Perte)/Gain en Dollars US	Devises nationales	Dollars US
Australie	Oui	2000	2,236,561	Dollar australien	1.560	3,489,035	3,489,035	2,114,356	3,489,035	2,114,356	(122,205)		
	Oui	2000	245,700	Dollar américain (Financement bilatéral approuvé)									
	Oui	Total 2000	2,482,261	Dollar australien	1.560	3,489,035	3,489,035	2,114,356	3,489,035	2,114,356	(122,205)	0	0
	Oui	2001 Paiement anticipé en 2000	495,429	Dollar australien	1.560	772,870	772,870	468,276	772,870	468,276	(27,153)		
	Oui	2001	1,490,379		1.560	2,324,992	2,324,992	1,198,533	2,324,992	1,198,533	(291,846)		
	Oui	2001	496,452	Dollar australien	1.560	774,465						774,465	496,452
	Oui	Total 2001	2,482,261	Dollar australien	1.560	3,872,327	3,097,862	1,666,809	3,097,862	1,666,809	(319,000)	774,465	496,452
Autriche	Oui	2000	1,576,118	Euro	0.940	1,481,551	1,481,551	1,271,912	1,481,551	1,271,912	(304,206)	0	0
	Oui	2001 Paiement anticipé en 2000	3,473	Euro	0.940	3,265	4,046	3,473	4,046	3,473	(831)		
	Oui	2001	1,572,645	Euro	0.940	1,478,286						1,478,286	1,572,645
	Oui	Total 2001	1,576,118	Euro	0.940	1,481,551	4,046	3,473	4,046	3,473	(831)	1,478,286	1,572,645
Belgique	Oui	2000	1,847,459	Euro	0.940	1,736,611	1,741,231	1,568,981	1,741,231	1,568,981	(278,478)	0	0
	Oui	2001	1,847,459	Euro	0.940	1,736,611	1,741,213	1,527,915	1,741,213	1,527,915	(319,544)	0	0
Canada	Oui	2000	3,690,227	Dollar canadien	1.490	5,498,439	5,498,439	3,570,415	5,498,439	3,570,415	(119,812)		
	Oui	2000	788,827	Dollar américain (Financement bilatéral approuvé)									
	Oui	2000	133,730	Dollar canadien	1.490	199,257	199,257	127,615	199,257	127,615	(6,115)		
	Oui	Total 2000	4,612,784	Dollar canadien	1.490	5,697,697	5,697,697	3,698,030	5,697,696	3,698,030	(125,927)	0	0
	Oui	2001	3,690,227	Dollar canadien	1.490	5,498,439	5,498,439	3,547,380	5,498,439	3,547,380	(142,848)		
	Oui	2001 Paiement anticipé en 2000	446,380	Dollar canadien	1.490	665,106	665,106	425,968	665,106	425,968	(20,412)		
	Oui	2001	81,976	Dollar canadien	1.490	122,144	122,144	81,976	122,144	81,976	0		
	Oui	2001	394,201	Dollar canadien (Réservé pour financement bilatéral)	1.490	587,359						587,359	394,201
	Oui	Total 2001	4,612,784	Dollar canadien	1.490	6,873,049	6,285,690	4,055,324	6,285,690	4,055,324	(163,260)	587,359	394,201

RESULTATS AUXQUELS A ABOUTI L'APPLICATION DU MECANISME DE TAUX DE CHANGE FIXE POUR LES PAYS Y AYANT RECOURU POUR LE VERSEMENT DE LEURS CONTRIBUTIONS AU FONDS MULTILATERAL

Parties	Utilisation confirmée du TCF	ANNEE	Contributions annoncées lors de la onzième Réunion des Parties				Versements/encaissements effectués		Versements effectués pour l'année considérée			Contributions non acquittées	
			Dollars US	Devises nationales	Taux de change	Devises nationales	Devises nationales	Contre-valeur en dollars US	Devises nationales	Contre-valeur en dollars US	(Perte)/Gain en Dollars US	Devises nationales	Dollars US
République tchèque	Oui	2000	202,668	Couronne tchèque	35.060	7,105,530	7,105,530	188,771	7,105,530	188,771	(13,897)	0	0
	Oui	2001	202,668	Couronne tchèque	35.060	7,105,530	7,105,530	177,050	7,105,530	177,050	(25,618)	0	0
Danemark	Oui	2000	1,157,383	Couronne danoise	7.020	8,124,832	8,124,832	1,019,235	8,124,832	1,019,235	(138,148)	0	0
	Oui	2001	1,157,383	Couronne danoise	7.020	8,124,832	8,124,832	926,551	8,124,832	926,551	(230,833)	0	0
Finlande	Oui	2000	907,817	Mark finlandais	5.600	5,083,777	5,083,777	791,927	5,083,777	791,927	(115,890)	0	0
	Oui	2001	907,817	Mark finlandais	5.600	5,083,777						5,083,777	907,817
France	Oui	2000	10,694,928	Euro	0.940	10,076,065	10,076,065	8,715,565	10,076,065	8,715,565	(1,979,363)		
	Oui	2000	259,179	Dollar américain (Financement bilatéral approuvé)									
	Oui	Total 2000	10,954,107	Euro	0.940	10,076,065	10,076,065	8,715,565	10,076,065	8,715,565	(1,979,363)	0	0
	Oui	2001	10,954,107	Euro	0.940	10,296,861						10,296,861	10,954,107
	Oui	2001		Euro	0.940								
	Oui	Total 2001	10,954,107	Euro	0.940	10,296,861	0	0	0	0	0	10,296,861	10,954,107
Allemagne	Oui	2000 Reliquats billets à ordre	13,689,841	Euro	0.940	12,868,451	12,868,451	11,285,985	12,868,451	11,285,985	(2,403,856)		
	Oui	2000 Encaissement billets à ordre	2,737,968	Euro	0.940	2,573,690	2,573,690	2,391,730	2,573,690	2,391,730	(346,238)		
	Oui	2000 Encaissement billets à ordre		Euro	0.940								
	Oui	2000 Encaissement billets à ordre		Euro	0.940								
	Oui	Total 2000	16,427,810	Euro	0.940	15,442,141	15,442,141	13,677,716	15,442,141	13,677,716	(2,750,094)	0	0
	Oui	2001	16,427,810	Euro	0.940	15,442,141						15,442,141	16,427,810
	Oui	2001		Euro	0.940								
	Oui	2001		Euro	0.940								
	Oui	Total 2001	16,427,810	Euro	0.940	15,442,141	0	0	0	0	0	15,442,141	16,427,810

RESULTATS AUXQUELS A ABOUTI L'APPLICATION DU MECANISME DE TAUX DE CHANGE FIXE POUR LES PAYS Y AYANT RECOURU POUR LE VERSEMENT DE LEURS CONTRIBUTIONS AU FONDS MULTILATERAL

Parties	Utilisation confirmée du TCF	ANNEE	Contributions annoncées lors de la onzième Réunion des Parties				Versements/encaissements effectués		Versements effectués pour l'année considérée			Contributions non acquittées		
			Dollars US	Devises nationales	Taux de change	Devises nationales	Devises nationales	Contre-valeur en dollars US	Devises nationales	Contre-valeur en dollars US	(Perte)/Gain en Dollars US	Devises nationales	Dollars US	
Grèce	Oui	2000 Paiement anticipé en 1999	101,763	Euro	0.940			101,763		101,763				
	Oui	2000	486,141	Euro	0.940	456,973						456,973	486,141	
	Oui	Total 2000	587,904	Euro	0.940	456,973	0	101,763	0	101,763	0	456,973	486,141	
	Oui	2001	587,904	Euro	0.940	552,630						552,630	587,904	
Irlande	Oui	2000	375,186	Livre irlandaise	0.740	277,638	277,638	301,807	277,638	301,807	(73,379)	0	0	
	Oui	2001	375,186	Livre irlandaise	0.740	277,638	277,638	307,204	277,638	307,204	(67,982)	0	0	
Italie	Oui	2000	7,278,618	Euro	0.940	6,841,901	6,841,901	5,874,936	6,841,901	5,874,936	(1,403,683)	0	0	
	Oui	2000	1,819,655	Euro (Réservé pour financement bilatéral ?)	0.940	1,710,475						1,710,475	1,819,655	
	Oui	Total 2000	9,098,273	Euro	0.940	8,552,377	6,841,901	5,874,936	6,841,901	5,874,936	(1,403,683)	1,710,475	1,819,655	
	Oui	2001	7,278,618	Euro	0.940	6,841,901	6,841,901	5,874,936	6,841,901	5,874,936	(1,403,683)			
	Oui	2001	1,819,655	Euro (Réservé pour financement bilatéral ?)	0.940	1,710,475						1,710,475	1,819,655	
	Oui	Total 2001	9,098,273	Euro	0.940	8,552,377	6,841,901	5,874,936	6,841,901	5,874,936	(1,403,683)	1,710,475	1,819,655	
Luxembourg	Oui	2000	113,896	Euro	0.940	107,062	107,062	95,592	107,062	95,592	(18,304)	0	0	
	Oui	2001	113,896	Euro	0.940	107,062	107,062	92,844	107,062	92,844	(21,052)	0	0	
Nouvelle-Zélande	Oui	2000 Paiement anticipé en 1999	13,209	Dollar américain				13,209		13,209				
	Oui	2000	356,953	Dollar néozélandais	1.870	667,502	667,502	311,799	667,502	311,799	(45,154)			
	Oui	Total 2000	370,162	Dollar néozélandais	1.870	667,502	667,502	325,008	667,502	325,008	(45,154)	0	0	
	Oui	2001 Paiement anticipé en 2000	65,507	Dollar néozélandais	1.870	122,498	122,498	57,220	122,498	57,220	(8,287)			
	Oui	2001	304,655	Dollar néozélandais	1.870	569,705	569,705	289,678	569,705	289,678	(14,977)			
	Oui	Total 2001	370,162	Dollar néozélandais	1.870	692,203	692,203	346,898	692,203	346,898	(23,264)	0	0	

RESULTATS AUXQUELS A ABOUTI L'APPLICATION DU MECANISME DE TAUX DE CHANGE FIXE POUR LES PAYS Y AYANT RECOURU POUR LE VERSEMENT DE LEURS CONTRIBUTIONS AU FONDS MULTILATERAL

Parties	Utilisation confirmée du TCF	ANNEE	Contributions annoncées lors de la onzième Réunion des Parties				Versements/encaissements effectués		Versements effectués pour l'année considérée			Contributions non acquittées	
			Dollars US	Devises nationales	Taux de change	Devises nationales	Devises nationales	Contre-valeur en dollars US	Devises nationales	Contre-valeur en dollars US	(Perte)/Gain en Dollars US	Devises nationales	Dollars US
Suède	Oui	2000	1,452,508	Couronne suédoise	8.330	12,099,392	12,099,392	1,173,786	12,099,392	1,173,786	(278,722)		
	Oui	2000	363,127	Couronne suédoise	8.330	3,024,848						3,024,848	363,127
	Oui	Total 2000	1,815,635	Couronne suédoise	8.330	15,124,240	12,099,392	1,173,786	12,099,392	1,173,786	(278,722)	3,024,848	363,127
	Oui	2001	1,452,508	Couronne suédoise	8.330	12,099,390	12,099,390	1,173,786	12,099,390	1,173,786	(278,722)		
	Oui	2001	363,127	Couronne suédoise	8.330	3,024,848						3,024,848	363,127
	Oui	Total 2001	1,815,635	Couronne suédoise	8.330	15,124,238	12,099,390	1,173,786	12,099,390	1,173,786	(278,722)	3,024,848	363,127
Suisse	Oui	2000	1,866,667	Franc suisse	1.500	2,800,000	2,800,000	1,714,846	2,800,000	1,714,846	(151,821)		
	Oui	2000	80,000	Dollar américain (Financement bilatéral approuvé)									
	Oui	2000	88,385	Franc suisse	1.500	132,578	132,578	77,147	132,578	77,147	(11,238)		
	Oui	Total 2000	2,035,052	Franc suisse	1.500	2,932,578	2,932,578	1,791,993	2,932,578	1,791,993	(163,059)	0	0
	Oui	2001 Paiement anticipé en 2000	80,000	Franc suisse	1.500	120,000	120,000	69,829	120,000	69,829	(10,171)		
	Oui	2001	71,230	Dollar américain (Financement bilatéral approuvé)									
	Oui	2001	1,883,822	Franc suisse	1.500	2,825,733						2,825,733	1,883,822
	Oui	Total 2001	2,035,052	Franc suisse	1.500	2,945,733	120,000	69,829	120,000	69,829	(10,171)	2,825,733	1,883,822
Royaume-Uni	Oui	2000 Reliquats billets à ordre	7,104,537	Livre sterling	0.620	4,404,813	4,404,813	6,477,665	4,404,813	6,477,665	(626,871)		
	Oui	2000 Encaissement billets à ordre	1,420,907	Livre sterling	0.620	880,963	880,963	1,258,869	880,963	1,258,869	(162,038)		
	Oui	Total 2000	8,525,444	Livre sterling	0.620	5,285,775	5,285,775	7,736,535	5,285,775	7,736,535	(788,909)	0	0
	Oui	2001	8,525,444	Livre sterling	0.620	5,285,775						5,285,775	8,525,444
	Oui	2001		Livre sterling	0.620								
	Oui	Total 2001	8,525,444	Livre sterling	0.620	5,285,775	0	0	0	0	0	5,285,775	8,525,444
TOTAL	s.o.		126,179,917	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	66,670,531	s.o.	66,670,531	(11,463,376)	s.o.	46,601,906

NB: TCF : Taux de change fixe

Fluctuations des taux de change pour la période allant de décembre 1999 à août 2001

Pays	Devises	Fluctuation mensuelle	Cumul des fluctuations	TC fixe	Décembre 1999	Janvier 2000	Février 2000	Mars 2000	Avril 2000	Mai 2000	Juin 2000	Juillet 2000	Août 2000	Septembre 2000	Octobre 2000	Novembre 2000	Décembre 2000	Janvier 2001	Février 2001	Mars 2001	Avril 2001	Mai 2001	Juin 2001	Juillet 2001	Août 2001
Australie	Dollar australien	1.317%	25.032%	1.5600	1.5700	1.5300	1.5400	1.6290	1.6400	1.7000	1.7300	1.6500	1.7000	1.7500	1.8200	1.9000	1.9070	1.8000	1.8300	1.9000	2.0300	1.9630	1.9470	1.9590	1.9800
Autriche	Schilling	1.064%	20.208%	12.9700	13.6640	13.6915	13.9805	14.2114	14.3520	14.9024	14.6960	14.4621	14.8886	15.4253	15.5354	16.3060	15.9083	14.7882	14.9712	15.0125	15.5629	15.3703	16.0583	16.1821	15.7143
	Euro	1.074%	20.409%	0.9400	0.9930	0.9950	1.0160	1.0330	1.0430	1.0830	1.0680	1.0510	1.0820	1.1210	1.1290	1.1850	1.1561	1.1561	1.0880	1.0910	1.1310	1.1170	1.1670	1.1760	1.1420
Belgique	Franc belge	1.064%	20.217%	38.0200	40.0575	40.1382	40.9853	41.6711	42.0745	43.6881	43.0830	42.3972	43.6478	45.2210	45.5437	47.8028	46.6370	43.3533	43.8898	44.0108	45.6244	45.0597	47.0767	47.4397	46.0682
	Euro	1.074%	20.409%	0.9400	0.9930	0.9950	1.0160	1.0330	1.0430	1.0830	1.0680	1.0510	1.0820	1.1210	1.1290	1.1850	1.1561	1.1561	1.0880	1.0910	1.1310	1.1170	1.1670	1.1760	1.1420
Canada	Dollar canadien	0.149%	2.824%	1.4900	1.4700	1.4500	1.4400	1.4500	1.4600	1.4800	1.5000	1.4800	1.4800	1.4800	1.5000	1.5200	1.5400	1.5100	1.5000	1.5300	1.5700	1.5500	1.5400	1.5200	1.5300
République tchèque	Couronne tchèque	0.556%	10.570%	35.0600	34.4020	35.9400	35.9400	36.6700	36.9500	39.2000	38.7300	38.7300	38.7300	39.6400	40.1200	41.2700	40.1500	37.7000	37.8000	37.8000	38.9000	38.9000	39.8400	39.8400	38.6800
Danemark	Couronne danoise	1.065%	20.233%	7.0200	7.3900	7.4100	7.5600	7.6900	7.7700	8.0700	7.9700	7.8400	8.0600	8.3600	8.4300	8.8200	8.6500	8.0300	8.1200	8.1400	8.4400	8.3400	8.7000	8.7600	8.5100
Finlande	Mark finlandais	1.069%	20.314%	5.6000	5.9041	5.9160	6.0409	6.1419	6.2014	6.4392	6.3500	6.2490	6.4333	6.6652	6.7127	7.0457	6.8739	6.3899	6.4690	6.4868	6.7246	6.6138	6.9387	6.9922	6.7900
France	Franc français	1.066%	20.257%	6.1800	6.5137	6.5268	6.6645	6.7760	6.8416	7.1040	7.0056	6.8941	7.0975	7.3533	7.4058	7.7731	7.5835	7.0496	7.1368	7.1565	7.4189	7.3270	7.6550	7.7141	7.4910
	Euro	1.074%	20.409%	0.9400	0.9930	0.9950	1.0160	1.0330	1.0430	1.0830	1.0680	1.0510	1.0820	1.1210	1.1290	1.1850	1.1561	1.1561	1.0880	1.0910	1.1310	1.1170	1.1670	1.1760	1.1420
Allemagne	Mark allemand	1.092%	20.748%	1.8400	1.9421	1.9461	1.9871	2.0204	2.0399	2.1182	2.0888	2.0556	2.1162	2.1925	2.1208	2.3177	2.2611	2.1019	2.1279	2.1338	2.2120	2.1847	2.2825	2.3001	2.2336
	Euro	1.074%	20.409%	0.9400	0.9930	0.9950	1.0160	1.0330	1.0430	1.0830	1.0680	1.0510	1.0820	1.1210	1.1290	1.1850	1.1561	1.1561	1.0880	1.0910	1.1310	1.1170	1.1670	1.1760	1.1420
Grèce	Drachme	1.346%	25.567%	304.9500	326.0000	329.0000	337.0000	345.0000	350.0000	364.0000	364.0000	353.0000	365.0000	378.0000	383.0000	402.0000	395.0000	366.2040	370.7360	371.7580	385.3880	380.6180	397.6550	400.7220	389.1370
	Euro	1.074%	20.409%	0.9400	0.9930	0.9950	1.0160	1.0330	1.0430	1.0830	1.0680	1.0510	1.0820	1.1210	1.1290	1.1850	1.1561	1.1561	1.0880	1.0910	1.1310	1.1170	1.1670	1.1760	1.1420
Irlande	Livre irlandaise	1.081%	20.540%	0.7400	0.7820	0.7836	0.8002	0.8136	0.8214	0.8529	0.8411	0.8277	0.8521	0.8829	0.8892	0.9333	0.9105	0.8464	0.8569	0.8592	0.8907	0.8797	0.9191	0.9262	0.8994
Italie	Lire italienne	1.064%	20.208%	1.825.0700	1.922.7200	1.926.5900	1.967.2500	2.000.1700	2.019.5300	2.096.9800	2.067.9400	2.035.0200	2.095.0400	2.170.5600	2.186.0500	2.294.4800	2.238.5200	2.080.9100	2.106.6600	2.112.4700	2.189.9200	2.162.8100	2.259.6300	2.277.0500	2.211.2200
	Euro	1.074%	20.409%	0.9400	0.9930	0.9950	1.0160	1.0330	1.0430	1.0830	1.0680	1.0510	1.0820	1.1210	1.1290	1.1850	1.1561	1.1561	1.0880	1.0910	1.1310	1.1170	1.1670	1.1760	1.1420
Luxembourg	Franc luxembourgeois	1.064%	20.217%	38.0200	40.0575	40.1382	40.9853	41.6711	42.0745	43.6881	43.0830	42.3972	43.6478	45.2210	45.5437	47.8028	46.6370	43.3533	43.8898	44.0108	45.6244	45.0597	47.0767	47.4397	46.0682
	Euro	1.074%	20.409%	0.9400	0.9930	0.9950	1.0160	1.0330	1.0430	1.0830	1.0680	1.0510	1.0820	1.1210	1.1290	1.1850	1.1561	1.1561	1.0880	1.0910	1.1310	1.1170	1.1670	1.1760	1.1420
Nouvelle-Zélande	Dollar néozélandais	1.452%	27.594%	1.8700	1.9500	1.9200	2.0200	2.0600	2.0100	2.0600	2.1800	2.1300	2.1900	2.3400	2.4100	2.4800	2.4700	2.2600	2.2900	2.3190	2.4390	2.4270	2.3950	2.4250	2.4300
Suède	Couronne suédoise	1.303%	24.763%	8.3300	8.5100	8.4400	8.6400	8.7100	8.6300	8.8800	8.9500	8.8500	9.1300	9.4600	9.6400	10.0000	10.0600	9.5500	9.6000	9.6000	10.4000	10.1200	10.5700	10.7800	10.5700
	Euro	1.074%	20.409%	0.9400	0.9930	0.9950	1.0160	1.0330	1.0430	1.0830	1.0680	1.0510	1.0820	1.1210	1.1290	1.1850	1.1561	1.1561	1.0880	1.0910	1.1310	1.1170	1.1670	1.1760	1.1420
Suisse	Franc suisse	0.768%	14.585%	1.5000	1.5900	1.6000	1.6400	1.6600	1.6600	1.7100	1.6700	1.6500	1.6700	1.7400	1.7300	1.8000	1.7600	1.6400	1.6500	1.6800	1.7200	1.7200	1.7800	1.7800	1.7200
Royaume-Uni	Livre sterling	0.738%	14.020%	0.6200	0.6250	0.6200	0.6100	0.6300	0.6300	0.6300	0.6666	0.6600	0.6600	0.6900	0.6800	0.6900	0.7000	0.6800	0.6900	0.6900	0.6900	0.6900	0.7100	0.7100	0.7100
	s.o.	1.034%	19.647%	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
